

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-FÉLICIEN  
Le 28 août 2026

À Monsieur le Maire JEAN-PHILIPPE BOUTIN  
A Mesdames et Messieurs les Conseillers

PAMÉLA GAGNON  
MARTIN PAGÉ  
LOUIS HÉBERT

JOSÉE LEMAY  
LYNE TREMBLAY  
ALEXANDRE L. PARADIS

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le maire Jean-Philippe Boutin me donne instruction de convoquer une SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE LUNDI 31 AOÛT 2026 À 17 H 30 en la salle des délibérations du conseil, au 1209, boulevard Sacré- Cœur, à Saint-Félicien.

ORDRE DU JOUR

- 
1. Ouverture de la séance
  2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
  3. Autorisation de présenter une demande d'aide financière / Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement – Sécurisation / Réfection du boulevard du Sacré-Cœur
  4. Autorisation de présenter une demande d'aide financière / Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement – Sécurisation / Réfection de la route Notre-Dame
  5. Autorisation de présenter une demande d'aide financière / Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement – Sécurisation / Réfection du Rang Simple
  6. Adjudication de contrat / Réfection du mur du garage municipal / Construction Serge Dumas / 69 408.11 \$
  7. Période de questions
  8. Levée de la réunion
- 

M<sup>e</sup> Louise Ménard, avocate  
Greffière